



NOTRE SERVICE
POUR VOS PROJETS
est tout naturel !

N° 15.04
RENOUVELLEMENT CONVENTION
OCAD3E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 21 janvier 2015, s'est réuni en session ordinaire à ST Savin, le 04 février de l'an deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires / Présents : 80 / Votants : 89

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ⑤ - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (30)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (8)
- ⑥ - Communauté de Communes de l'isle Crémieu (24)

9 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. BOUVIER PATRON Denis, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) sur les déchèteries du Syndicat, nous avons signé une première convention le 01/03/2007 avec OCAD3E, organisme coordonnateur du dispositif, chargé en outre du reversement des aides en ce domaine.

Cette convention a été conclue pour une période de 6 ans. Une nouvelle convention a donc été signée le 17 octobre 2012, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2013.

OCAD3E a obtenu le renouvellement de son agrément comme éco-organisme coordonnateur pour les DEE ménagers pour la période 2015-2020, sur la base d'un nouveau cahier des charges et d'un nouveau barème (arrêté du 24 décembre 2014 par le Ministère de l'écologie, le Ministère de l'intérieur et le Ministère de l'économie).

Il est donc demandé à l'Assemblée d'autoriser le Président à signer le renouvellement de cette convention avec OCAD3E, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2015.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 04 février 2015

Henri UZZI,
Président

